



VILLE DE
Colombiers

Mairie de Colombiers
Carrefour des Droits de l'Homme
34440 Colombiers
04 67 11 86 00
contact@ville-colombiers.fr
www.ville-colombiers.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COLOMBIERS

Séance du 15/04/2024

Délibération n° 2024/3/20/DM

En exercice : 19

Votants : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023- BUDGET GENERAL

Date de la convocation : 02/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain CARALP, Maire

Conseillers Municipaux Présents : Alain CARALP, Thierry CALMEL, Maryse LACOMBE, Thierry PUJOL, Odile CORBIERE, Jean-François BOUSQUET, Jean-Claude GARCIA, Bernadette GOUZILLE, Michel FAUGERES, Antoine RUIZ, Laurence CHEROT, Emmanuelle GIOVANNONI, Fabienne BARBE, Aurélie GRAND, Erhan POLAT, Pascal RIGATTIERI,

Conseillers Municipaux Absents représentés : M. François BESSIÈRE a donné procuration à Mme Odile CORBIÈRE, Mme Marion MONTESINOS a donné procuration à Mr Erhan POLAT, M. Franck GIRBEAU a donné procuration à M. Pascal RIGATTIERI

Secrétaire de Séance : Odile CORBIÈRE

LE MAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2111-21, L.2343-1 et 2 et D.2343-1 à D.2343-10,

- Informe l'assemblée municipale que l'exécution des dépenses et recettes relatives au Budget Général de la Commune pour l'exercice 2023 a été réalisée par le Receveur Municipal et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de ce budget,

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

- Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de M. le Maire et celle du compte de gestion de Mr le Receveur Municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE, à l'unanimité**, le compte de gestion 2023 du Receveur Municipal pour le Budget Général de la Commune dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Fait et délibéré à COLOMBIERS, le 15/04/2024

Le Secrétaire de séance




Odile CORBIERE

Pour extrait certifié conforme
Le Maire




Alain CARALP

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

- Informe qu'en vertu du décret N° 83. 1025 du 29/11/83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art 9) (J.O. du 03/12/1983) modifiant le Décret 65.25 du 11 janvier 1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative

(Art 1 - A 16), La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de DEUX MOIS à compter de la présente notification, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr

- transmis au représentant de l'État, le

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

38500 - COMMUNE COLOMBIERS - COMMUNE COL

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement	480 093,20		-181 765,36		298 327,84
Fonctionnement	1 352 596,19	465 435,42	626 274,04		1 513 434,81
TOTAL I	1 832 689,39	465 435,42	444 508,68		1 811 762,65
II - Budgets des services à caractère administratif					
38501-CCAS COLOMBIERS - CAS COLOMBIER					
Investissement	4 309,93		885,14		5 195,07
Fonctionnement	4 309,93		885,14		5 195,07
Sous-Total	4 309,93		885,14		5 195,07
503-SCE MAISON DES JEUNES					
Investissement	-7 004,52		6 760,23		-244,29
Fonctionnement	7 004,52	7 004,52	6 562,41		6 562,41
Sous-Total	0	7 004,52	13 322,64		6 318,12
506-CMS-COLOMBIERS					
Investissement	50 847,10		102 627,06		153 474,16
Fonctionnement	112 336,82	112 336,82	42 796,55		42 796,55
Sous-Total	163 183,92	112 336,82	145 423,61		196 270,71
TOTAL II	167 493,85	119 341,34	159 631,39		207 783,90
I - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
38504-PHOTOVOLTAIQUE-COLOMBIERS					
Investissement	30 328,18		-13 750,67		16 577,51
Fonctionnement	-3 360,52		45,82		-3 314,70
Sous-Total	26 967,66		-13 704,85		13 262,81
TOTAL III	26 967,66		-13 704,85		13 262,81
TOTAL I + II + III	2 027 150,90	584 776,76	590 435,22		2 032 809,36

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

Résultats budgétaires de l'exercice

38500 - COMMUNE COLOMBIERS - COMMUNE COL

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 226 827,20	3 571 285,20	7 798 112,40
Titres de recette émis (b)	1 935 411,89	2 889 682,26	4 825 094,15
Réductions de titres (c)		14 683,85	14 683,85
Recettes nettes (d = b - c)	1 935 411,89	2 874 998,41	4 810 410,30
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 226 827,20	3 571 285,20	7 798 112,40
Mandats émis (f)	2 117 177,25	2 311 429,76	4 428 607,01
Annulations de mandats (g)		62 705,39	62 705,39
Dépenses nettes (h = f - g)	2 117 177,25	2 248 724,37	4 365 901,62
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(c - h) Excédent		626 274,04	444 508,68
(h - d) Déficit	181 765,36		

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com